



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur le risque d'exclusion d'Israël de la FIFA

Question écrite n° 18416

Texte de la question

M. Julien Odoul attire l'attention de Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur le risque d'exclusion d'Israël de la FIFA. En effet, le 17 mai 2024, la Fédération palestinienne de football (FPF) a demandé et obtenu l'inscription à l'ordre du jour du 74e congrès de la FIFA la situation en Palestine. La FPF, soutenue notamment par l'Irak, la Jordanie, la Syrie ou encore le Yémen, a ainsi exigé l'exclusion d'Israël de la Fédération internationale de football. Cette demande est prise au sérieux par le président Gianni Infantino, qui a annoncé que le conseil de la FIFA tiendrait une réunion extraordinaire dans les prochains mois pour évaluer la nécessité de cette exclusion, similaire à celle de la Russie après l'invasion de l'Ukraine. Tout d'abord, il apparaît important de souligner les liens étroits entre la FIFA et le Qatar, notamment à travers le partenariat lucratif avec Qatar Airways prolongé jusqu'en 2030. Cette relation pose question eu égard le contexte actuel. Déjà au début des années 2010, au moment des printemps arabes, le Qatar avait soutenu politiquement le mouvement des Frères musulmans avant de développer un lien privilégié avec le Hamas. Ces relations douteuses peuvent entre autres expliquer que la FIFA botte en touche jusqu'à mandater « une expertise légale indépendante », dont les conclusions seront lues au Conseil de la FIFA qui se réunira de manière extraordinaire d'ici le 20 juillet « pour prendre les décisions qui sont appropriées ». Pour rappel, en 2015 déjà, une motion similaire avait été présentée par la Fédération palestinienne de Football réclamant la suspension d'Israël en vertu d'allégations selon lesquelles « Israël entrave le football palestinien et ne respecte pas le droit international ». Cette comédie doit cesser. Dans un contexte où l'État d'Israël lutte sans relâche contre les terroristes du Hamas, cette proposition émanant de la FPF, purement politique, est inadmissible. Pour rappel, lors des pogroms du 7 octobre 2023, plus de 1 200 personnes ont été massacrées par le Hamas, dont 43 Français. De nombreux otages sont encore retenus en captivité, dont 2 Français. Ultime provocation lorsque le 25 mai 2024, juste avant le coup d'envoi de la finale de la Ligue des champions féminine, un drapeau palestinien accompagné des messages « Stop au génocide » et « UE ne soyez pas complice » a été déployé sur le terrain par le collectif espagnol « Guernika-Palestina ». Cet incident survenu lors d'une finale retransmise à travers une cinquantaine de pays et ultra-médiatisée n'a pas fait réagir l'UEFA, qui n'a pas jugé bon de communiquer. À l'évidence, si l'équipe d'Israël venait à être exclue de la FIFA d'ici le 20 juillet 2024, cela enverrait un signal dangereux : celui de la primauté du terrorisme islamiste face à la démocratie et à la liberté. En ce sens, M. le député demande à Mme la ministre quelle est la position de la France sur la place de l'État d'Israël dans les instances internationales. Il lui demande si elle va exprimer son opposition ferme et sans ambiguïté à l'exclusion d'Israël de la FIFA.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18416

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4393

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)